

**COMMISSION ADMINISTRATIVE DES AUTORITES JUDICIAIRES**

CASE POSTALE 3174  
2001 NEUCHATEL

## Communiqué de presse

La Commission administrative des autorités judiciaires communique :

### **Assermentations au sein de l'ordre judiciaire neuchâtelois**

Le Grand Conseil, dans sa séance du 2 septembre, a procédé à l'assermentation au sein de l'ordre judiciaire de deux nouveaux magistrats, M. Emmanuel Piaget, juge au Tribunal cantonal et M. Niels Favre, juge au Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers à Neuchâtel.

M. Emmanuel Piaget est au bénéfice d'une formation juridique complète. Après une licence en droit délivrée par l'Université de Neuchâtel en 1997 et un brevet d'avocat en 2000, M. Piaget a œuvré en tant qu'avocat conseil dans le cadre de différents mandats privés en parallèle de son activité d'assistant à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, ponctuée par un doctorat en droit en 2004. Il a été ensuite, de 2004 à 2008, conseiller juridique à l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle (IPI). Dès 2009, M. Piaget a occupé la fonction de greffier à la 1<sup>ère</sup> Cour de droit civil du Tribunal Fédéral. Il s'est voué, durant toute sa carrière, à l'enseignement du droit notamment à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg ainsi qu'à l'École Suisse des Aspirants de Police (ESAP). Il est l'auteur de nombreuses publications juridiques. M. Piaget entrera en fonction le 1<sup>er</sup> octobre 2020.

M. Niels Favre est également au bénéfice d'une formation juridique complète. En plus d'un master en droit délivré en 2013 par l'Université de Neuchâtel, il a obtenu son brevet d'avocat en 2017. Après une activité en tant qu'avocat inscrit au barreau (2017-2018), M. Favre a occupé la fonction d'assistant-doctorant à l'Université de Neuchâtel (2018-2019), puis de greffier-rédacteur auprès des tribunaux régionaux du canton de Neuchâtel (depuis avril 2019). Il a également été désigné juge suppléant extraordinaire en novembre 2019 à titre temporaire. M. Favre est entré en fonction le 1<sup>er</sup> septembre 2020.

MM. Emmanuel Piaget et Niels Favre ont été élus à leur fonction respective lors de la session du Grand Conseil du 23 juin 2020 pour la période judiciaire 2020-2026.

Neuchâtel, le 2 septembre 2020